

# SAINT- CHAMOND

## **Avenant à la convention de partenariat dans le cadre de l'accueil collectif de mineurs (ACM) «Mercredis découverte» avec l'association Né pour combattre (NPC)**

### **ENTRE LES SOUSSIGNÉS :**

**L'association Né pour combattre**, 29 Rue du Président Wilson, 42400 Saint-Chamond

Représentée par : Emmanuelle THOMAS, en sa qualité de Présidente, ci-après dénommée «Né pour combattre»

D'UNE PART,

ET :

**La Ville de Saint-Chamond** - Avenue Antoine Pinay - CS 80148 - 42403 SAINT-CHAMOND

Représentée par : Monsieur Hervé REYNAUD en sa qualité de Maire de la ville, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal du 27 juin 2022,

D'AUTRE PART.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

### **ARTICLE 1 – OBJET**

La Ville de Saint-Chamond et l'association Né pour combattre sont associées pour mettre en place un programme d'activités culturelles et sportives à destination des enfants inscrits au dispositif «Mercredis Découverte» pour l'année scolaire 2021-2022 dans le cadre d'un accueil de loisirs déclaré auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).

Suite au désistement de l'association «boxing club de St Chamond» en date du 25 février 2022, l'association NPC a bien voulu prendre le relais sur les activités programmées.

Conformément à l'article 8.3 de la convention signée par les deux parties, une modification du montant initial de la subvention est nécessaire.

### **ARTICLE 2 : MONTANT DE LA SUBVENTION ET CONDITIONS DE PAIEMENT**

Pour l'année scolaire 2021-2022, le montant initial de l'accompagnement financier de la Ville sur le dispositif «Mercredis découverte» était de 864€.

Après recalcul et au regard de la date de reprise des activités, le montant réel s'établit à 1624€

Le versement est effectué comme suit :

- Un 1er versement, d'un montant de 259.20 €, déjà versé en octobre 2021,
- Un 2nd versement, d'un montant de 1364.80€ sera versé fin juin 2022

Fait à Saint-Chamond en 2 exemplaires, le XXX 2022

Le Maire,  
Pour le Maire et par délégation,  
L'adjointe à la vie associative

Mme Andonella FLECHET

La Présidente,  
Pour l'association Né pour combattre

Mme Emmanuelle THOMAS